

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-075

Validation du projet « Aménagements structurants et de sécurité relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV) »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de voirie afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des administrés.

Dans ce cadre, la collectivité souhaite réaliser des travaux d'aménagements structurants relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV) ouvertes à la circulation ainsi que les espaces connexes (stationnement, espaces végétalisés paysagers, fossés et noues...) permettant de protéger l'intégrité physique des usagers sur le territoire communal.

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-075-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

.../...

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-075

Validation du projet « Aménagements structurants et de sécurité relatifs aux Emprises Publiques et Voies (EPV) »

.../...

Suite à la transmission des éléments techniques et financiers finalisés du maître d'œuvre, le projet relatif aux aménagements de chaussée et le plan de financement s'établiraient ainsi :

Sites concernés :

- Rue Montesquieu
- Rue Marceau
- Rue Vieille

Objectifs des travaux :

- rendre les aménagements des voies et espaces publics moins vulnérables aux insécurités multiformes ;
- garantir la sécurité des usagers quel que soit le mode de déplacement (piétons, deux roues, véhicules automobiles particuliers, etc.) ;
- adapter les EPV à leur usage, et permettre de participer au maillage du territoire ;
- concilier le confort d'usage et l'optimisation des espaces urbanisés et leurs dessertes.

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le premier semestre 2024.

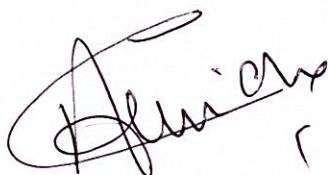
Le coût prévisionnel de la dépense de ces travaux d'aménagements s'élève à 50 058,00 € HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ENTERINER** le projet ainsi présenté ;
- **D'AUTORISER** le lancement de la Consultation des Entreprises correspondante sous la forme d'une procédure adaptée (MAPA) ;
- **DONNER MANDAT** au Maire pour la signature des marchés publics y afférents.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de séance,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-075-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023